

Commission Départementale des Terrains & Installations Sportives

Compte rendu de la CDTIS SAISON 2024/2025

Pour donner suite au changement de fonctionnement de la CRTIS et de STADIUM, les demandes de classement sont déclenchées par la CRTIS qui envoie les documents aux mairies, demandes de classement, AOP, plans, etc.....

Dès réception des documents signés, elle déclenche la demande de visite à la CDTIS.

M. ANCEL Gérard a participé à une réunion d'information à Clairefontaine qui a regroupé tous les présidents des CDTIS de France et dont voici un résumé :

PROGRAMME DE LA PREMIERE JOURNEE.

Règlements et points d'attention.

Revue des circulaires et fiches pratiques.

Table ronde, organisation d'une CRTIS.

Ce que j'ai retenu principalement :

- Être très rigoureux sur les mesures de sécurité,

Exemple : une Mairie a été condamnée à une amende de 25000 euros suite à un accident où l'obstacle était à 2,48m au lieu de 2,50m.

- Ne pas utiliser la roue (pas fiable) seulement le décimètre.

- Vérifier que l'étiquette contrôle sécurité est bien collée sur le montant des buts.

*- Les crochets métalliques pour attacher les filets sur les buts **sont interdits**.*

- Il est nécessaire d'avoir une perche télescopique pour bien mesurer la hauteur des buts (de nombreux districts en sont équipés)

- La CDTIS n'a pas le pouvoir d'interdire une compétition mais peut donner son avis à la commission des compétitions.

- Il serait bien que les membres des commissions soient dotés de vêtements avec logo CDTIS pour bien les identifier.

PROGRAMME DE LA DEUXIEME JOURNEE.

Atelier éclairage.

Outils informatiques, stadium, statistiques, classements en cours.

Projets 2025 - 2029

Ce que j'ai retenu principalement :

- Les luxmètres doivent avoir des fils droits et pas en tire-bouchon. Ils doivent être étalonnés tous les ans (max 2 ans).

- Remesurer les points « mini et maxi » s'ils semblent singuliers.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

- Si la maintenance n'a pas été faite proposer un nouveau R.V. après la réalisation de la maintenance.
- Félicitations de la FFF pour le travail de proximité.
- Très bonne utilisation de stadium, surtout en Occitanie. District des PO très bien classé.
- Il faudrait plus de photos dans les rapports des visites.
- Attention, pas de conclusion aux rapports de visite sur le terrain. Pas d'avis favorable ou non, pas de jugement de valeur. Ne pas envoyer de compte rendu à la Mairie qui pourrait froisser.

CONCLUSION :

Ceci est un petit résumé d'un séminaire très enrichissant et très convivial.

Résumé des contrôles de la saison 2024-2025 :

Nous avons participé à une réunion à la Ligue d'Occitanie pour faire le point sur les différents fonctionnements (réunions mensuelles en visioconférence, stadium et point sur les différents contrôles en cours).

Pour la saison 2024/2025 nous avons effectué le contrôle de 11 terrains, 2 gymnases et 13 éclairages.

Terrains :

Perpignan Aimé GIRAL, Cabestany, Corneilla Del Vercol, Le Boulou, Saint Féliu d'Amont, Saint Laurent de la Salanque, Saint Paul de Fenouillet, Théza, Thuir, Villeneuve de la Raho, Ponteilla.

Gymnases :

Halle Cerdan à Perpignan
Complexe sportif Maso à Le Soler

Eclairages :

Argelès, Banyuls Dels Aspres, Cabestany, Canet, Céret, Le Boulou, Pia, Rivesaltes, Saint Laurent de la Salanque, Perpignan (Vernet Salanque, San Vicens, Porte d'Espagne et Jean Lurçat)

Le Président
Gérard ANCEL

